



6 janvier 2022

## Une proposition de la direction à 2,5 % inacceptable pour les Organisations Syndicales

La deuxième réunion de négociation sur les augmentations salariales s'est déroulée aujourd'hui (6 janvier 2022).

Les premières propositions provocatrices de la Direction ont été rejetées par l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives puisqu'elles ne tiennent compte ni de l'inflation, ni des résultats exceptionnels de Schneider Electric pour 2021, ni du travail effectué par les équipes.

La Direction propose une enveloppe globale de **2,5 %** alors que l'inflation à fin décembre 2021 est à **2,8 %**

### Pour les OATAM :

- Une enveloppe de 1,2 % au titre des Augmentations Générales
- Une enveloppe de 1,2 % au titre des Augmentations Individuelles

### Pour les Ingénieurs et cadres :

- Une enveloppe de 2,4 % au titre des Augmentations Individuelles

### Rattrapage égalité femme/homme

- Une enveloppe de 0,1 %

Cette première proposition est très éloignée des attentes des salariés qui veulent retrouver du pouvoir d'achat.

**Les organisations syndicales réfléchissent à une action commune avec les salariés pour exprimer le désaccord de tous.**